

ICANN70 | Forum virtuel de la communauté - Séance de synthèse du GAC
Jeudi 25 mars 2021 – 12h30 à 14h00 EST

GULTEN TEPE : La séance va commencer, merci de commencer l'enregistrement.
Manal, allez-y s'il vous plait.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Gulten. Bonjour à tous. C'est la séance de synthèse du GAC, qui est programmée pour 1 h 30. Nous espérons bien pouvoir dédier au moins une heure aux questions que nous voudrions débattre avec vous au cours de cette réunion de synthèse. Mais pour commencer, il faut finir premièrement une série de questions relatives au communiqué.

Je vois le communiqué sur l'écran. Nous allons donc à la page qui nous intéresse, avec le texte qu'il faut aborder. Et par la suite, on fera une lecture complète du communiqué.

Fabien, s'il vous plait, pouvez-vous signaler ou marquer le texte qui nous intéresse ?

FABIEN BETREMIEUX : Oui. Dans la partie de l'avis du GAC, il y a un paragraphe dans les fondements qui a été changé de place. Et il faut tenir compte que l'équipe de soutien a pensé à mettre en annexe la déclaration de la minorité du GAC, ce qui a été suggéré.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Alors, dans le premier paragraphe— nous allons vous donner le numéro de l'annexe, ou en annexe si vous êtes d'accord pour pouvoir ajouter la déclaration de la minorité. Le texte complet. Et ajouter ceci au communiqué.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci Fabien. Des commentaires par rapport à mettre en annexe la déclaration de la minorité du GAC ? Je vois que la Suisse est d'accord. Laureen dit que mettre en annexe ce rapport de la minorité a beaucoup de sens, parce que ceci fait en sorte que les membres puissent avoir une lecture plus complète.

Je vais passer maintenant au trois derniers paragraphes que je vais lire pour voir si nous avons vraiment mis le texte correct aussi correct et que tout soit cohérent.

« Le GAC considère que certaines questions clés non abordées dans le rapport final de l'étape 2 de l'ODP sur les données d'enregistrement des gTLD exigent un travail plus approfondi, et que le Conseil d'administration devrait à analyser comment l'aborder. Aussi, l'étape de l'ODP peut être adressée au Conseil sur des questions pratiques de défis, notamment ce qui implique des couts. Le GAC s'attend à ce qu'il continue à participer avec le Conseil et la communauté par rapport à cette question si importante. »

Vous avez des commentaires à cet égard ? Très bien. S'il n'y a pas de commentaires, on passe au texte suivant.

Ici, il y a le suivi des avis précédents, les recommandations de la CCT et les séries ultérieures de gTLD. Merci, Jorge, d'avoir organisé le texte. Je remercie aussi la représentante du Canada, Taylor et Luisa d'avoir fait des modifications pour que le texte soit plus cohérent avec le reste du communiqué.

Le texte est le suivant.

« Le GAC cherche une approche coordonnée sur la mise en œuvre des recommandations spécifiées de la révision de la CCT, compte tenu du lancement potentiel d'une nouvelle série de gTLD. Conformément à l'avis du GAC de Montréal au cours de l'ICANN66, la correspondance liée avec le Conseil de l'ICANN et les débats ultérieurs, le dernier ayant eu lieu le 23 mars au cours de l'ICANN70, le GAC s'attend à recevoir des mises à jour périodiques sur la considération en cours de l'avis du GAC susmentionné, et en particulier les recommandations marquées comme prérequis ou de votre priorité, à savoir... » et là, il y a toute la liste des numéros.

Par exemple, je vais dire le fondement de ces modifications que je propose. Par exemple, à travers un outil de suivi qui identifie l'état de chaque recommandation en termes de qui a la responsabilité de les mener à bien, quand elles seront mises en œuvre, quand elles seront complétées, notamment en ce qui concerne les recommandations attribuées à l'organisation et la communauté de l'ICANN, en plus du Conseil d'administration.

Encore une fois, comme je l'ai dit auparavant, la première partie a été modifiée par le Canada, et puis moi-même j'ai essayé de continuer l'avis précédent pour être moins descriptif dans cette partie du communiqué.

Il s'agit donc d'un suivi d'un avis précédent du GAC. Et compte tenu des questions du Conseil d'administration, que se passera-t-il si on met quelque chose de différent qu'un outil de suivi. Ici, on est très descriptif pour ce qui est de l'outil. Comment il serait.

Je voudrais ajouter quelque chose qui donne une idée de ce dont on a besoin sans mentionner la manière dont cela devrait être mis en œuvre. J'espère que ceci ne change pas la signification, le sens du texte.

Je vais m'arrêter ici pour voir s'il y a des demandes de parole, des commentaires. Je vais lire le chat aussi.

Merci le Canada, la Suisse, d'avoir confirmé. Nigel aussi. Allez-y s'il vous plait.

ROYAUME-UNI :

Nigel Hickson. Je représente le Royaume-Uni. Oui. Ceci contient l'essentiel de ce que l'on a dit hier. Et sans doute, le Conseil d'administration pourra obtenir un résultat un peu différent. Il faut également mener à bien ces recommandations. Merci beaucoup.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci Nigel. Nous voulons bien évidemment conserver l'essentiel, sans être trop descriptifs sur la

manière de le faire. Je ne vois plus de main levée. Je suppose alors que le texte est confirmé.

Si c'est le cas, on a quelque chose d'autre avant de commencer à lire le communiqué ? Allez-y, Kavouss. S'il vous plait, Kavouss, restez au micro.

IRAN : Dans le point numéro 2, la première phase, on dit qu'il s'agit de questions créées par une charte. Je suggère de supprimer cette critique.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Vous parlez des identificateurs des OIG, n'est-ce pas Arasteh ?

IRAN : Oui. Il ne faudrait pas les critiquer sans avoir de fondement. Alors, je vous prie d'éliminer la partie qui dit une charte réduite.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Brian a levé la main. Il a la parole.

BRIAN BECKHAM : Bonjour, Kavouss, bonjour Manal. Je suis d'accord et je remercie de ne pas avoir à apprendre un point de vue critique. Et en même temps, comme membre de la piste de travail, et comme les collègues du GAC doivent s'en souvenir, je crois que c'était approuvé, qu'il y a eu certains

échanges par rapport à l'ouverture pour trouver une solution et pas d'avoir une charte avec un mandat.

Et cela a présenté des obstacles dès le début dans la piste de travail où il y a eu certaines inquiétudes qui ont été présentées par rapport à revenir au Conseil— et travailler encore une fois sur cette charte. Voilà. C'est des informations de contexte.

Il est vrai que nous ne voulons pas que ceux-ci apparaissent à la fin de la semaine. Mais si on veut extraire le texte, c'est bien. Aussi il y a un intérêt à reformuler le texte d'une certaine manière, je peux travailler avec des collègues pour vous proposer plus tard une option. Merci.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci Brian. Merci de votre flexibilité.

Peut-être pourrions-nous essayer de remplacer l'expression très réduite ou très contraignante. Cela pourrait peut-être maintenir l'essentiel de la signification sans être obligé à être critique ou négatif, et de cette manière aborder ce que Kavouss mentionnait.

BRIAN BECKHAM :

Oui. C'est une bonne suggestion. On pourrait dire quelque chose comme, par exemple, des restrictions. Ou créées par les restrictions dans la charte. Pour être un peu plus objectif.

peut lire le texte pour qu'il soit plus objectif. Je voulais simplement vous donner un contexte.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :
Kavouss veut prendre la parole.

Merci beaucoup Brian. Je vois que

IRAN :

Chère Madame, je suis membre de cette piste de travail de l'OIG. Nous faisons nos meilleurs efforts pour éliminer quelques déficiences. On nous a dit, ne touchez pas aux recommandations un, deux, trois et quatre. Travaillez sur la recommandation cinq. Et nous en avons conclu que nous devrions revenir sur la recommandation deux, trois, quatre, ou cinq.

Nous faisons de notre mieux. Je crois que nous sommes un bon groupe de travail et je crois que nous devons continuer dans la collaboration dans les groupes de travail et ne pas penser que nous mettons des pierres dans la voie du Conseil d'administration en critiquant la GNSO. Donc je propose de prendre le texte tel qu'il est, et nous faisons de notre mieux au niveau de la piste de travail. Nous avons la collaboration d'autres collègues, il y a l'OMPI, et nous devrions voir ce que nous pouvons faire. Voilà.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci Kavouss. Jorge.

SUISSE :

Merci. Je veux donner mon soutien à ce que Brian expliquait pour que cela soit enfin considéré. Je n'ai aucune opinion contraire, à moins que Kavouss n'insiste dans cette formulation. Si nous revenons là-dessus, et si nous revenons au moment où cette nouvelle piste de travail a été créée, cela a été basé sur un processus d'un dialogue de conciliation entre la GNSO et le GAC qui a eu pour résultat le PDP des droits curatifs qui n'avaient satisfait personne. Dans ce processus qui avait été modéré à l'époque par Bruce Tonkin, nous avons été d'accord pour avancer sur le dialogue, ou nous devrions réviser toutes les recommandations du PDP original. En tout cas, c'était ce que nous avions tous compris.

Mais la charte, qui est entre les mains de la GNSO évidemment, a été de plus en plus limitée. Et nous avons finalement un texte de la charte qui signale que la recommandation cinq concerne la portée du travail dans la mesure où les recommandations qui se substituent à celle-là sont cohérentes avec les recommandations une à quatre, cette partie de la charte et tout ce qui reste de cette notion sur laquelle nous étions d'accord, en tout cas au début, pour faciliter le dialogue en ce qui concerne le fait que toutes les recommandations devaient être révisées pour pouvoir parvenir à une solution mutuellement acceptable pour toutes les parties participantes, et en particulier les OIG, qui avaient la plus grande charge du problème.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci, Jorge et Brian, du contexte pour

les fondements. Avant de céder la parole à Kavouss, nous allons supprimer donc le texte barré. Je crois que nous devons aussi barrer *in the meantime*, entretemps, parce que les deux phrases disent la même chose.

Kavouss, vous avez la parole.

IRAN :

Merci Manal. Cher Jorge, je vous ai rencontré en 2013 à Durban. Sept ans se sont écoulés depuis, et je n'ai jamais insisté sur quoi que ce soit. Soyez gentil. Je n'insiste pas. Ne dites pas Kavouss insiste. Je ne veux pas insister, je veux avoir des rapports pacifiques partout. On ne parvient à rien avec une lutte.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Non. Je ne vois pas de lutte. Je vois que

Brian et Jorge sont enfin flexibles. Il n'y a pas de lutte, là. Comme je ne trouve pas d'autres mots. Si vous insistez sur le fait que cela soit supprimé, je comprends que Jorge et Brian ont exprimé leur position flexible. Alors merci, Jorge et Brian, de votre flexibilité. S'il n'y a pas d'autres choses à aborder ici, je vais demander au personnel de soutien si nous avons d'autres questions à résoudre avant de lire le communiqué dans son ensemble.

FABIEN BETREMIEUX : Oui, Madame la Présidente. Nous abordons la section des questions importantes pour le GAC. Nous avons intégré deux modifications et nous avons le texte du rapport du PSWG, qui inclut les modifications du texte concernant le DoH, le DNS sur le HTTPS qui a été abordé hier. Et après ceci, je crois que nous pouvons commencer la lecture générale pendant que nous complétons la partie administrative, les sections de type administratif.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Nous en sommes à l'utilisation malveillante du DNS ?

FABIEN BETREMIEUX : Non. Il n'y avait rien sur l'utilisation malveillante du DNS.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Les trois ?

FABIEN BETREMIEUX : Pour les procédures ultérieures, nous avons quelques modifications. Premièrement, sur la prévisibilité.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci.

Si vous permettez, je vais dire tout le paragraphe. Je vois certaines parties en vert. Donc nous allons unifier les codes couleurs pour ce paragraphe.

Concernant la prévisibilité, quelques membres du GAC ont partagé leurs inquiétudes sur la mise en œuvre de l'équipe permanente de révision de la mise en œuvre de la prévisibilité, la SPIRT, et la couche supplémentaire que cela pourrait créer par rapport à l'avis de consensus du GAC. Les membres du GAC se sont mis d'accord pour demander davantage de précisions sur la mise en œuvre de la SPIRT, ainsi que sur le rôle du GAC dans ce groupe. En particulier, pour ce qui est de la mise en œuvre du guide 2.3 qui suggère un dialogue direct entre la SPIRT, l'organisation ICANN et le Conseil d'administration de l'ICANN, sur l'avis par consensus du GAC auquel le GAC espère bien être aussi inclus.

Je demande à ceux qui ne parlent pas de bien vouloir désactiver leur micro. Merci beaucoup. Je reviens sur le texte.

De la même manière, les membres du GAC tiennent compte de l'importance de l'opportunité pour une participation équitable sur un pied d'égalité versus ou les mêmes droits de décision sur le SPIRT, pour toutes les communautés intéressées de l'ICANN. Kavouss, vous avez levé la main.

IRAN :

Oui. En premier lieu, dans la troisième ligne si l'on commence de la fin, je suggère de remplacer le mot *note*, prend note, par les membres du

IRAN :

Mes excuses. Je regrette que, à cette étape aussi tardive, il y ait des personnes qui proposent la division et la polarisation. Nous croyons à l'égalité des droits et la participation équitable. Mais tout à coup, quelqu'un voudrait nous diviser. Et c'est une division, cela.

Si vous me le permettez, je vous suggère d'y aller en unanimité, et que nous disions que si nous allons avoir le SPIRT, nous voulons avoir les mêmes droits de participation. Ne pas dire quelques-uns, parce que si l'on dit quelques membres, cela signifie qu'il y en a qui n'apprécie pas la participation dans le SPIRT. Il faut que nous acceptions la participation dans l'absolu ou pas.

Je pense que c'est dommage de voir apparaître ceci à la dernière minute.

Revenons, s'il vous plait, à la formulation les membres du GAC mettent l'accent. *Emphasize* en anglais.

Si vous n'aimez pas *emphasize*, mettent l'accent, revenons à *note*, prennent note. Mais je pense qu'on ne peut pas enfin miner la participation du GAC au SPIRT. Si le Canada n'aime pas mettre l'accent, bon, nous allons récupérer l'expression prendre note, *note* en anglais. Mais rien d'autre. Autrement, nous pouvons mettre cela ailleurs.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : On en prend note, Kavouss. Je lis le chat. Le Canada dit, je ne pense pas que les membres du GAC puissent actuellement imaginer la possibilité de participer sur un pied d'égalité.

IRAN : Mes excuses. Nous ne disons pas faisabilité. Nous ne parlons pas de la faisabilité. Nous voulons savoir la possibilité de participer. Si nous ne le faisons pas, c'est une tout autre chose. Et c'est juste sur la piste de travail 2.

On nous a donné l'autorité de participer à la décision de la communauté, mais c'est une question interne au GAC que de participer ou pas. Nous conservons notre droit et nous décidons plus tard si nous allons participer ou pas et nous laissons cela entre les mains des membres s'ils ont le temps de le faire ou pas.

Dans l'EPDP, certaines personnes comme Luisa et Jorge ont participé et d'autres ne l'ont pas fait. Mais il n'y avait pas de division. Je ne suis pas d'accord sur cette logique vraiment.

Alors, supprimez l'ensemble de la phrase. Supprimez tout ce qui concerne la prévisibilité.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Canada, êtes-vous d'accord avec le terme quelques ? Êtes-vous d'accord pour qu'on enlève le mot quelques ?

LUISA PAEZ : Merci, Manal, merci, Kavouss, de vos commentaires. Nous voulons que cela soit dument noté pour l'enregistrement.

Cette notion aux fins d'un travail collaboratif est flexible, nous sommes d'accord pour omettre le mot quelques. Mais encore une fois, nous voulons que ce soit bien noté pour l'enregistrement, qu'il y ait une discussion significative y afférente. Enfin, cette discussion n'est pas encore terminée. Il pourrait y exister quelques inquiétudes par rapport à la mise en œuvre. Nous voulons de toute manière être flexibles. Si nous n'avons pas beaucoup de temps, nous voulons tous finir la rédaction du communiqué. Merci.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci, Luisa, de votre flexibilité. Fabien, je vois que vous avez levé la main.

FABIEN BETREMIEUX : Manal, je voulais juste faire remarquer un commentaire de Nigel. Le Royaume-Uni suggère a mis l'accent, au lieu de mettre met l'accent.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : D'accord. Est-ce qu'il y a des objections pour mettre au passé la phrase les membres du GAC ont mis l'accent.

Oui ? Je ne vois pas d'objection. Luisa, c'est une anciennement cela ?
D'accord.

Fabien, est-ce qu'il y a quelque chose à résoudre encore ?

FABIEN BETREMIEUX : Oui. Nous pouvons avancer à la prochaine section. Vous vous souviendrez du paragraphe que nous avons supprimé sur les droits et que nous avons ajouté ici. Je ne sais pas si c'est le lieu adéquat.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Disons-le. Le texte a déjà fait l'objet d'accord. Nous discutons la séquence et les implications que ceci peut avoir sur les autres paragraphes par suite du déplacement du texte. Il y a d'autres modifications dans la section cinq, la section de la mise en œuvre des politiques ? Il y a eu certains détails qui ont été ajoutés sur un calendrier réaliste.

Le GAC marque son avis préalable du communiqué de Montréal par rapport à l'étape 1, et demande un plan de travail étagé qui identifie un programme réaliste pour compléter son travail. Fin de la citation. Et le texte continu tel qu'il était.

Vous avez des objections, des commentaires ? Quelque chose à dire de cette partie du texte ? Je crois qu'il y a du soutien. Qu'il n'y a pas d'objection. Merci. Il y a une nouvelle main. Je dépends de vous Fabien.

FABIEN BETREMIEUX : Si vous trouvez que c'est bien, on peut travailler avec le rapport du groupe sur la sécurité publique qui parle du HTTP sur DoH, ou continuer autrement.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Je fais ce que vous dites. On va le lire maintenant et puis on le reprend plus en détail. Voilà ce que nous avons reçu du Groupe de travail sur la sécurité publique. Le PSWG du GAC a réalisé trois séances pour informer le GAC sur les activités du PSWG sur l'utilisation malveillante du DNS, y compris la révision détaillée des recommandations de la SSR2.

Le GAC a reçu une présentation d'informations de la part d'un panel d'experts sur le DNS, sur le HTTPS, DoH, qui ont souligné les avantages en termes de la sécurité, de la protection de la vie privée du DNS. Certains membres du GAC signalé toutefois des possibles implications sur les politiques publiques avec l'utilisation de ces technologies. Comme résultat, Le GAC a l'intention de continuer le suivi des technologies émergentes en faisant attention à l'intérêt public.

Le reste du texte, je crois que c'était déjà accordé.

À la lumière des modifications proposées par la Russie, les activités récentes du PSWG incluent des actions continues sur le besoin pour la communauté de travailler ensemble pour prévenir et atténuer l'abus du DNS. Ce travail est centré sur les rôles que les différentes parties prenantes pourraient jouer dans cet effort, y compris l'éducation du consommateur de manière proactive pour prévenir l'abus.

Le PSWG a signalé les définitions de l'abus du DNS ce que la communauté et l'organisation ICANN ont produit, y compris ses contenus dans les contrats de registre et dans les contrats de bureau d'enregistrement. Il a été signalé également dans ses actions avec l'organisation ICANN et la communauté ICANN la cible sur l'abus du DNS en discutant des possibles prochaines démarches incluant la manière d'évaluer les stipulations des contrats pour améliorer les réponses face à l'abus du DNS.

Kavouss, ceci— eh bien —

IRAN :

Je vous suggère de ne pas lire le texte. Vous pouvez le laisser sur l'écran quelques minutes. Nous pouvons le lire pour éviter de le lire et de le relire. Merci.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci Kavouss. Pour une question de temps et dans le même esprit de ce que Kavouss vient de mentionner, peut-être pourrions-nous laisser de côté cette deuxième lecture pour éviter justement une nouvelle lecture. Si vous êtes d'accord, on revient au début et on fait une lecture complète de tout le communiqué. La lecture finale.

Je crois que presque la totalité du texte a été accordée. Ce sont pour les registres et pour ceux qui ne sont pas dans la salle Zoom. C'est le communiqué du GAC du forum virtuel de la communauté ICANN70.

Le communiqué du GAC a été rédigé et accordé à distance, au cours du forum virtuel ICANN70. Le communiqué a été circulé au GAC pour donner l'opportunité à tous les membres du GAC et aux observateurs de le considérer avant la publication, gardant à l'esprit les circonstances spéciales d'une réunion virtuelle. Il n'y a pas eu d'objection au cours du temps accordé avant la publication. Et ceci est surligné en jaune jusqu'à ce que ce délai soit terminé. Et alors, à ce moment-là, on va éliminer la couleur jaune.

Le GAC de l'ICANN s'est réuni à distance, du 22 au 25 mars 2021 à partir de la résolution du Conseil d'administration du 14 janvier 2021, en réponse à l'urgence de santé publique et la préoccupation internationale présentée par la pandémie de COVID-19. ICANN70 a été transformé de réunion en personne à Cancún (Mexique) à une réunion de l'ICANN à distance.

Ici, on va insérer le nombre des membres du GAC et d'observateurs qui ont participé à la réunion, parce que le chiffre n'est pas exact jusqu'à la fin de la réunion.

La réunion du GAC a été effectuée dans le cadre du forum virtuel de la communauté de l'ICANN. Toutes les séances plénières et les groupes de travail ont été faits de manière ouverte.

Nous passons maintenant à la deuxième section. Sous les activités entre les unités constitutives et par rapport aux actions de la communauté, la réunion avec le Conseil. Le GAC s'est réuni avec le Conseil d'administration et a discuté sur les procédures pour des séries

ultérieures de nouveaux gTLD, l'atténuation de l'abus du DNS, y compris les recommandations de la SSR2 et les données d'enregistrement du WHOIS.

Les réponses du Conseil de l'ICANN aux questions et aux déclarations du GAC présentées au cours de la réunion sont disponibles dans la transcription de la réunion du GAC et du conseil, comme annexe à ce document.

Quelques questions supplémentaires discutées au cours de la réunion ont été fournies par l'ICANN par écrit.

Puis après, il y a la réunion avec l'ALAC. Le GAC s'est réuni avec des membres de l'ALAC et a discuté de l'EPDP sur les données d'enregistrement, les procédures sur des séries ultérieures de nouveaux gTLD, les recommandations de l'équipe de la révision et de la transparence ATRT3.

Puis la réunion avec la GNSO. Le GAC s'est réuni avec des membres de la GNSO et a discuté de l'EPDP étape 2A, l'atténuation de l'abus du DNS, y compris les recommandations de la SSR2, la piste de travail liée à l'exactitude des données d'enregistrement, et l'approbation des recommandations du SSAD qui n'ont pas de consensus.

Puis, des discussions intercommunautaires. Les membres du GAC ont participé dans les séances intercommunautaires prévues dans le cadre de l'ICANN70, y compris une séance sur les engagements volontaires des opérateurs de registre.

Nous avançons maintenant. L'organisation ICANN. Mise à jour de la planification et des finances. Le GAC a reçu une mise à jour informative sur la planification et les finances de l'organisation ICANN. Et il remercie l'organisation pour cette présentation.

FABIEN BETREMIEUX : Je voudrais dire qu'il y a un commentaire préalable sur ce texte, demandé par les Pays-Bas. Nous proposons le texte selon la suggestion qui a été faite. Je voulais faire le point sur cette question.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup.

Dans le titre affaires internes, adhésion au GAC. Le GAC souhaite la bienvenue à Saint-Vincent et les Grenadines comme membres. Il y a actuellement 179 membres du GAC, États et territoires, et 38 organisations observatrices.

Pour ce qui est du leadership du GAC, le GAC remercie sa vice-présidente, Madame Luisa Paez du Canada de son soutien inestimable et sa contribution au GAC au cours de son mandat de deux ans. La fin de la réunion ICANN70 marque le début d'une nouvelle équipe de présidents et vice-président du GAC.

Manal Ismaïl, présidente, de l'Égypte. Jorge Cancio, de la Suisse, vice-président. Jacques Rodrigue du Burkina Faso, vice-président. Pua Hunter, de Cook Islands, vice-présidente. Et Par Brumark Mark, Niue, vice-président.

Groupes de travail du GAC. On a en premier lieu le Groupe de travail sur la sécurité publique de l'ICANN. Nous allons avancer s'il vous plait. Le Groupe de travail sur la sécurité publique de l'ICANN a eu trois séances pour mettre à jour le GAC sur les activités du PSWG et l'abus du DNS, y compris une vision détaillée des recommandations de la SSR2. Le GAC a reçu une présentation informative par un panel expert sur le DNS sur HTTPS, DoH, et a souligné les avantages en termes de la sécurité du DNS et de la vie privée. Certains membres du GAC ont noté toutefois des implications des politiques publiques avec l'utilisation de cette technologie.

Comme résultat, le GAC considère de continuer avec le suivi des technologies émergentes compte tenu de l'intérêt public. Le PSWG et ses activités récentes incluent le besoin pour la communauté de travailler ensemble afin de prévenir et atténuer l'abus du DNS. Le travail est centré sur les rôles que les différents groupes de parties prenantes peuvent jouer dans ses efforts, y compris l'éducation des consommateurs et des mesures proactives pour éviter l'abus.

Le PSWG a signalé les définitions de l'utilisation abusive du DNS créées par la communauté et l'organisation ICANN, y compris ceux contenus dans les contrats de registre et de bureaux d'enregistrement.

Le PSWG a signalé également dans sa présentation à l'organisation ICANN et la communauté l'utilisation malveillante du DNS, impossible débat sur les prochaines étapes, incluant l'évaluation sur les provisions des contrats peuvent améliorer les réponses à l'abus du DNS.

Le PSWG a continué sa participation active pour soutenir le petit groupe du GAC vers le développement de l'étape 2A de l'EPDP et ces recommandations, et le traitement des données des entités légales, et la pseudonymisation des adresses e-mail dans les services de données d'enregistrement de gTLD.

Le PSWG a aussi signalé son intention de contribuer avec les efforts de l'exactitude des données d'enregistrement, et de supporter le GAC pour garantir les efforts d'élaboration de politiques. Les membres du PSWG continuent leur soutien au GAC dans l'équipe de révisions de la mise en œuvre pour l'étape 1 de l'EPDP.

Au cours de l'ICANN70, PSWG amenait des discussions avec l'organisation ICANN, y compris des représentants de bureau de la technologie, l'équipe de la sécurité, la stabilité, la résilience, la stratégie des domaines mondiaux, la conformité contractuelle, le SSAC, l'ALAC, le RySG et le RsSG, et les unités constitutives de la propriété intellectuelle et commerciale de la GNSO, l'IPC, et le BC.

Ceci conclut le PSWG. Nous allons passer maintenant sur l'équipe sur le droit international et les droits de l'homme. Le HRILWG avec ses coprésidents ont donné leurs recommandations sur la piste de travail 2, avec les droits de l'homme comme valeur centrale. Les membres de l'organisation ICANN et de l'équipe du projet fonctionnel ont fourni une mise à jour au GAC sur la planification d'une mise en œuvre de l'organisation en mettant l'accent sur les priorités pour l'exercice fiscal 2021 et plus tard. Parmi ces prochaines étapes relatives au processus de mise en œuvre des recommandations, ce groupe de travail

consultera l'UNESCO pour explorer les indicateurs d'universalité pour l'Internet issus en 2019 avec des mesures pour savoir comment les éléments de la diversité, handicap, langage, droits de l'homme parmi d'autres sont représentés dans l'environnement Internet dans un pays donné.

Ce groupe de travail continuera à informer de manière périodique le GAC et ses dirigeants à travers l'outil de suivi du GAC. Le HRILWG a réitéré l'appel à des volontaires du GAC pour participer des efforts de mise en œuvre de la piste de travail 2, que ce soit en rejoignant le groupe de travail ou en contribuant à la mise en œuvre d'un ensemble différent de recommandations.

Nous allons maintenant passer aux affaires opérationnelles du GAC. Le GAC a abordé et revu une série de questions qui étaient conçues pour améliorer l'efficacité et l'efficience des opérations du GAC, ce qui inclut l'introduction d'un processus de rédaction du communiqué, modifié pour la réunion ICANN70, qui a inclus d'autres opportunités précédant la réunion pour identifier les thèmes pour émettre le texte proposé, ainsi qu'une période de révision ultérieure à la réunion est plus prolongée, ce qui étend la période de révision à 72 heures.

Deuxièmement, le développement ou l'élaboration d'un outil radar de décision/action du GAC pour pouvoir identifier et suivre les obligations de la communauté, les efforts de travail, et les questions d'importance pour le comité.

Troisièmement, le retrait de deux groupes de travail du GAC. En premier lieu, le Groupe de travail du GAC pour examiner la protection des noms géographiques pour toute future expansion des gTLD. Deuxièmement, le Groupe de travail pour examiner la participation du GAC au NomCom.

Dans la section quatre, il y a les thèmes importants pour le GAC. En premier lieu, l'utilisation malveillante du DNS. Le texte dit ce qui suit. L'utilisation malveillante du DNS doit être abordée en collaboration avec la communauté de l'ICANN et l'organisation de l'ICANN avant le lancement d'une seconde série de nouveaux gTLD. Le GAC soutient le développement des provisions contractuelles proposées applicables à tous les gTLD pour améliorer les réponses à l'utilisation malveillante du DNS.

Le GAC a mis l'accent aussi sur l'importance de prendre des mesures pour s'assurer que les registres, les bureaux d'enregistrement et les fournisseurs de services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire respectent les conditions des contrats de l'ICANN, y compris les audits.

Le GAC salue le lancement récent de l'institut sur l'utilisation malveillante du DNS et encourage les efforts de la communauté pour faire face à l'utilisation malveillante du DNS de manière holistique.

Deuxième point. Les engagements d'intérêt public. S'il y avait une série ultérieure de nouveaux gTLD, des engagements d'intérêt public volontaires et obligatoires pourraient être possibles pour aborder les

questions de politiques publiques qui pourraient se présenter. Le mandat de l'ICANN tient compte de manière explicite des contrats qui promeuvent la sécurité, la stabilité, la résilience du DNS.

Troisième point. Mécanisme de protection de droit. Le texte dit ce qui suit. Le GAC a révisé le rapport final de l'étape 1 sur les mécanismes de protection des droits et son PDP, et a discuté la préparation pour présenter un avis précoce pour aider au début d'un ensemble de PDP de RPM de l'étape 2 pour revoir l'UDRP. Le GAC reconnaît aussi les conséquences économiques causées par le piratage en ligne et le besoin de prendre des mesures pour respecter les contrats avec l'ICANN. Ce qui implique la divulgation des données d'enregistrement.

Point 4. Procédures ultérieures pour les nouveaux gTLD. Le texte dit ce qui suit. Le GAC a discuté des nouvelles séries ultérieures de nouveaux gTLD suivant l'adoption du conseil de la GNSO du rapport final du groupe de travail sur l'EPDP SubPro. Les vice-présidents du GAC ont présenté un aperçu général aux membres du GAC sur les thèmes prioritaires pour le GAC.

Et la liste de ces thèmes dit : clarté et prévisibilité du processus de candidature, engagements d'intérêt public et intérêt public mondial, soutien aux candidats, participation des régions faiblement desservies, les TLD génériques fermées, les alertes précoces du GAC et l'avis du GAC, les candidatures communautaires et les enchères ainsi que les mécanismes de dernier recours.

Pour ce qui est de la prévisibilité, quelques membres du GAC ont partagé leurs inquiétudes liées à la mise en œuvre de l'équipe de révisions de la mise en œuvre de la prévisibilité permanente SPIRT, et la couche supplémentaire que cela peut créer concernant l'avis par consensus du GAC. Les membres du GAC se sont mis d'accord pour avoir davantage de clarification sur la mise en œuvre de la SPIRT, surtout tenant compte de la mise en œuvre des critères du point 2.3 qui suggèrent un dialogue direct entre le SPIRT, l'organisation de l'ICANN et le Conseil d'administration de l'ICANN, auquel le GAC espère être intégré aussi.

D'autre part, les membres du GAC ont mis l'accent sur l'importance d'une occasion pour une participation équitable sur un pied d'égalité au SPIRT de toutes les communautés intéressées, de toutes les communautés concernées de l'ICANN.

Pour ce qui est des engagements d'intérêt public, les membres du GAC ont fait remarquer que tout PIC futur doit être exigé par des obligations contractuelles claires, et les conséquences qu'il y aurait si l'on ne respectait pas ces obligations qui doivent être spécifiées dans les accords pertinents avec les parties contractantes. Les PIC supplémentaires obligatoires des volontaires pourraient être possibles pour faire face à des inquiétudes de politiques publiques qui pourraient se présenter. Les membres du GAC ont fait remarquer qu'il n'y a pas de recommandations de politiques actuellement pour ce qui est de l'utilisation malveillante du DNS et son atténuation dans son rapport final. Ce qui continue une priorité fort importante.

Quant au programme de soutien aux candidatures, les membres du GAC ont observé l'importance d'encourager les candidatures des gTLD de différents types de candidats de toutes les régions, et que tout effort doit être fait pour accroître le nombre de candidatures des régions faiblement desservies. En ce sens-là, les membres du GAC ont réitéré leur soutien pour réduire ou pour éliminer les tarifs des registres de l'ICANN pour augmenter le soutien financier.

Pour ce qui est des génériques fermés, les membres du GAC ont remarqué leur support, leur soutien pour la suspension proposée de candidature de génériques fermés jusqu'à ce que des recommandations des politiques ou un cadre pour la délégation des génériques fermés apparaissent qui puissent servir à l'intérêt public et soient développés par consensus suivant la déclaration de la minorité d'AT-LARGE.

Les membres du GAC ont attiré l'attention du Conseil d'administration et de la communauté à un consensus du GAC sur le commentaire sur le SubPro et son rapport final préliminaire, ce qui ajoute des points à l'avis de Beijing sur les génériques fermés.

Pour ce qui est des alertes précoces du GAC à l'avis du GAC en ce qui concerne la recommandation 30.6, quelques membres du GAC ont proposé de rappeler le texte de compromis présenté par le GAC, parce qu'il ne serait pas toujours possible pour un candidat de faire face à cette inquiétude spécifique et exprimée dans l'alerte précoce du GAC.

Quant aux candidatures communautaires, quelques membres du GAC ont exprimé leur soutien pour que le GAC soit aligné sur les positions d'AT-LARGE en ce qui concerne la déclaration de la minorité de l'ALAC, en particulier pour ce qui est des évaluations prioritaires pour la communauté. CPE. Pour ce qui est des enchères et mécanismes de dernière ressources, quelques membres du GAC ont soutenu le rapport de la minorité d'AT-LARGE pour ne pas encourager les enchères de dernier recours et pour que l'utilisation d'une affirmation d'intention de bonne foi soit un supplément aux candidatures. Non seulement celles qui se rapportent aux ensembles de chaînes de caractères conflictuelles.

En plus, à la lumière du rapport final SubPro, le GAC partage certaines inquiétudes de quelque partie de la communauté sur le besoin d'aborder de manière appropriée les coûts et les bénéfices d'une nouvelle série de nouveaux gTLD, et souligne les observations du SSAC dans ses commentaires sur le rapport final préliminaire sur les procédures ultérieures pour les nouveaux gTLD de la GNSO, qui cite ce qui suit : « la tension fondamentale entre les défis à relever pour la sécurité, la stabilité, la résilience du DNS d'une part, et les sauvegardes et d'autres mesures de protection d'autre part, qui n'ont pas encore été dument abordés ». Fin de citation.

Les membres du GAC ont discuté des prochaines étapes potentielles à considérer par le GAC, ce qui inclut : la révision de l'avis envisagé par AT-LARGE pendant l'ICANN70, qui pourrait donner les bases à un commentaire par consensus du GAC dans les futures procédures de

commentaires publics, une déclaration potentielle d'intercession du GAC pour le Conseil d'administration de l'ICANN de manière conjointe ou séparée avec l'ALAC.

Je crois que ceci devrait être séparément ou conjointement avec l'ALAC.

Et troisièmement, un avis possible par consensus du GAC au Conseil d'administration avant que le Conseil d'administration ne vote sur le rapport final du Groupe de travail du PDP SubPro.

La modification que j'ai demandée va au point 2. Le texte qui est entre parenthèses, il faudrait que cela dise séparément ou conjointement avec l'ALAC. Il faudrait échanger les places.

Le cinquième point concerne les données d'enregistrement de noms de domaine. Voyons la prochaine page. Étape 2A de l'EPDP.

L'étape 2A de l'EPDP discute des questions importantes concernant le fonctionnement du système des noms de domaine. Par exemple, les données suggèrent qu'il n'y a qu'environ 11,5 % de noms de domaine qui peuvent appartenir à des personnes naturelles, personnes physiques qui sont assujetties au RGPD, alors que les données de contact de 57,3 % de tous les noms de domaine ont été omises. Ces données suggèrent qu'un ensemble plus vaste de données d'enregistrement a été omis par rapport à ce qui est requis pour ce qui est des lois de protection de données. Le GAC répète en ligne sur le communiqué de San Juan que les données des personnes physiques et morales doivent être distinguées entre elles, et que l'accès public aux

données d'enregistrement et nom personnel des entités légales doivent être restaurés.

Le GAC estime que ceci devrait aider à restaurer l'utilité du RDS en le rendant accessible.

Tenant compte de ce qui vient d'être dit, le GAC donne son soutien, fort soutien, à la poursuite de la phase 2A de l'EPDP pour aborder la question de la distinction entre les personnes physiques et les personnes morales.

Pour ce qui est de l'exactitude, le GAC s'inquiète de l'absence de toute recommandation sur le thème élémentaire et vital de l'exactitude dans le rapport final de l'étape 2 de l'EPDP. Le GAC réitère en ligne avec sa déclaration de la minorité les recommandations de données d'enregistrement de l'EPDP étape 2, et en ligne avec le communiqué de l'ICANN 69 que : « l'exactitude des données d'enregistrement des noms de domaine est fondamentale, aussi bien pour le RGPD que pour l'objectif de maintenir la sécurité et la résilience du DNS. Le RGPD ainsi que d'autres régimes de protection des données, et le contrat d'accréditation des bureaux d'enregistrement de l'ICANN exigent l'exactitude des données. Et c'est exactitude des critiques pour le mandat de l'ICANN, pour garantir la sécurité, la stabilité, la flexibilité du DNS et sa viabilité.

L'exactitude des données d'enregistrement est essentielle aussi, un outil essentiel pour atténuer l'utilisation malveillante du DNS. Le rapport restant du USSR recommande le suivi des obligations

contractuelles des bureaux d'enregistrement des registres pour améliorer les données. Le GAC fait noter que l'organisation ICANN a présenté une synthèse sur l'exactitude du 26 février, et espère pouvoir faire un suivi de cela avec le conseil de la GNSO. Le GAC met l'accent sur le fait que dans l'entretemps, et tenant compte du travail et l'exercice possible de travail sur les politiques subséquentes, la conformité contractuelle de l'ICANN devrait assurer l'application pour les contrats existants et leurs clauses concernant les données d'enregistrement des noms de domaine.

Quant à la mise en œuvre des politiques, le GAC fait remarquer son avis préalable du communiqué de Montréal lié à la phase et qui demande un plan de travail détaillé, identifiant un calendrier réaliste mis à jour pour compléter ce travail. Le GAC remarque avec inquiétude que l'étape de l'IRT continue sans avoir un calendrier ou des jalons publiés. Le GAC fait remarquer aussi le travail continu entre les différentes étapes de ces PDP. Ce qui inclut l'étape de conception opérationnelle. Et comme cela a été dit pendant la réunion avec le Conseil d'administration, le GAC demande qu'il y ait un calendrier mis à jour, créé et publié pour ces éléments qui sont sous le contrôle de l'organisation de l'ICANN.

Passons au point numéro cinq, consensus du GAC et Conseil d'administration.

Ce point était accordé sur la base du consensus tel que cela est défini dans les statuts de l'ICANN. En premier lieu, il y a le rapport final de l'étape 2 de l'EPDP. L'EPDP étape 2, c'est une démarche. Mais le GAC a

des préoccupations sérieuses liées à certaines recommandations et des fossés dans le rapport final de l'étape 2 de l'EPDP sur les données d'enregistrement des gTLD, tel que cela est établi dans la déclaration de la minorité du GAC du 24 août 2020, en annexe. Et ici, nous allons inclure le rapport. Le GAC conseille au Conseil d'administration de considérer la déclaration de la minorité du GAC et les options disponibles pour aborder les inquiétudes de politiques publiques exprimées ici et prendre les actions nécessaires le cas échéant.

Fondements. Dans sa déclaration minoritaire, le GAC fournit des contributions sur les préoccupations en matière de politiques publiques liées à la manière dont les recommandations contenues dans le rapport final de l'EPDP, étape 2, sur les données d'enregistrement. Premièrement, conclure avec un système de divulgation fragmenté et non centralisé ne concerne pas actuellement des normes exigibles pour réviser les révisions de divulgation. Troisièmement, n'aborde pas de manière suffisante les protections des consommateurs et les inquiétudes des consommateurs sur la confiance. Quatre n'ont pas de mécanismes fiables pour les mécanismes d'accès standardisés et de divulgation SSAD pour avoir une réponse à la clarté légale requise. Cinquièmement, peuvent imposer des conditions financières qui mettent en risque le SSAD, ce qui exige des coûts disproportionnés pour les utilisateurs, y compris des menaces à la cybersécurité.

Le GAC est d'avis que certaines recommandations clés et des questions non abordées dans le rapport final de l'étape deux de l'EPDP sur les

données d'enregistrement des nouveaux gTLD exigent un travail plus approfondi et que le Conseil d'administration doit évaluer la meilleure manière de l'aborder.

Le GAC croit aussi que l'ODP peut se focaliser dans les défis de mise en œuvre pratique, notamment ceux qui incluent la question des coûts.

Le GAC espère pouvoir continuer sa participation avec le Conseil de la communauté sur ces questions si importantes.

Par la suite, sous le point six, le suivi de l'avis préalable du GAC. Les points suivants reflètent des questions liées à des avis consensuels préalables fournis au Conseil d'administration.

Premièrement, révision de la CCT et séries ultérieures des nouveaux gTLD. Le GAC procure une approche coordonnée sur la mise en œuvre des recommandations spécifiées de la révision de la CCT avec la possibilité du lancement d'une nouvelle série de gTLD.

En vertu de l'avis du GAC de Montréal ICANN66, la correspondance liée avec le Conseil d'administration et les discussions subséquentes, la dernière ayant eu lieu le 23 mars au cours de l'ICANN70, le GAC espère une mise à jour périodique sur la considération en cours de l'avis mentionné ci-dessus, et en particulier les recommandations marquées comme prérequis ou de votre priorité, à savoir 1, 5, 7, 9, 11, 12, 15, 14, 16, 17, 21, 22, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, et 35.

Par exemple, à travers l'outil de suivi identifiant l'état de chaque recommandation, pour savoir qui les mène à bien, comment elles sont

mises en œuvre et quand elles seront conclues. Notamment en ce qui concerne les recommandations attribuées à l'organisation et la communauté de l'ICANN, en plus du Conseil d'administration.

Le GAC parle de son avis du Communiqué de Helsinki disant qu'une analyse objective et indépendante des coûts et bénéfices devrait être effectuée à l'avance, profitant de l'expérience des résultats de la ronde qui vient de finir. Ces analyses n'ont pas encore eu lieu. Dans ce sens, nous signalons que l'OPD peut fournir l'opportunité pour que cette analyse soit utile au Conseil du fait de savoir ou non si une deuxième série de nouveaux gTLD pourrait être d'intérêt pour la communauté.

Deuxièmement, les identificateurs des OIG. Le GAC a vu la nouvelle piste de travail de la GNSO sur les mécanismes de droits curatifs, et le GAC rappelle l'avis du GAC préalable, par exemple de Johannesburg et de Panama, et l'accord de l'ICANN sur un moratoire pour les nouveaux enregistrements des acronymes des OIG avant la résolution finale sur la question.

Pour finir, point 7. Prochaine réunion. Le GAC prévoit de se réunir au cours du forum virtuel de politiques ICANN 71, du 14 au 17 juin 2021.

J'espère que ceci confirme notre adoption du résultat. Excusez-moi si j'ai manqué quelque chose sur le chat.

FABIEN BETREMIEUX :

Je crois que non. On a fait le suivi du chat ; on a reçu quelques commentaires sur des erreurs de frappe ou des incohérences. On s'est

occupé de la question et nous allons continuer pour vérifier qu'il n'existe aucune erreur avant de finir la lettre.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci Fabien. Merci à tous ceux qui ont contribué. Et merci de la flexibilité de tous les membres, de l'esprit de coopération.

Nous avons donc fini le communiqué du GAC de l'ICANN70 avec un avis. Je vous remercie tous. Dans les 18 minutes qui nous restent, on avait prévu un peu plus de temps. Il y a quelques diapos dont le but est de provoquer des réflexions ou des analyses de cette séance organisée pour 90 minutes. Mais maintenant, on a quelques 10 ou 12 minutes restantes. Les diapos sont là ? L'objectif, ici, c'est de demander votre avis sur la mise en œuvre de la réunion de l'ICANN70, puis des questions opérationnelles liées au retrait de ces groupes de travail.

C'est une information sur le retrait des groupes de travail, puis une révision des nouveaux outils d'information du GAC. La révision du radar sur actions et décisions, que l'on a déjà mentionné. Une mise à jour sur les plans pour le site Web. La transmission à la nouvelle équipe de directions du GAC. Ici, je tiens à remercier tous les volontaires qui aident en coulisse, et puis une délibération sur toute autre question substantielle et les prochaines démarches identifiaient au cours de l'ICANN70.

Donc on passe au premier point du calendrier, et cette présentation permettra d'échanger des idées pour que vous me disiez quelles sont

vos opinions. Tout d'abord, la séance d'ouverture. Des commentaires, des contributions sur la séance d'ouverture. On a pris note de plusieurs points signalés par Kavouss, et aussi l'évaluation des réunions bilatérales de la communauté, comment on s'est préparé pour les réunions, savoir si ce format est vraiment efficace. On a eu deux. Une avec l'ALAC, et l'autre avec la GNSO. Aussi, nous avons essayé une nouvelle approche avec le Conseil d'administration pour ce qui est des questions. Ils ont tous été au cours des séances. Vous avez tous été pendant la séance. Est-ce que vous avez des commentaires là-dessus ?

Ensuite, il y a la méthodologie pour la préparation des réunions avec le Conseil d'administration de l'ICANN. Il y a eu des modifications de dernière minute. Nous avons eu vraiment peu de temps. Nous devrions peut-être reconsidérer la manière de nous préparer pour le Conseil.

La réunion avec le Conseil d'administration pourrait avoir une meilleure planification du processus, toute amélioration possible pour que tout soit prêt auparavant. Comme nous le disions, pour que nous puissions avoir une série de questions qui sont raisonnables.

Pour ce qui est enfin des ajustements à la rédaction du communiqué, votre feedback et l'importance de la période préalable à la réunion, des questions qui auraient pu être identifiées dans cette étape deux semaines avant la réunion, où l'on peut marquer ce que l'on identifie, si vous identifiez des besoins d'avis à donner au Conseil d'administration et la valeur possible d'un élargissement de cette période de révision après la réunion. C'était 48 heures et maintenant, c'est 72 heures. La valeur ou l'importance des réunions informatives

informées quotidienne. Et nous demandons aussi votre feedback sur la réunion sociale informelle. Est-ce que vous avez des opinions sur cette réunion sociale que nous avons eue lors du premier jour de la réunion ?

Je vous demande de m'excuser de lire aussi vite que cela la liste. Le plan était de parler, d'aborder chacun de ces sujets, mais nous avons très peu de temps et je ferai une pause et je demande de manière collective s'il y a des opinions à propos de ces thèmes de la liste. Bien sûr, nous pouvons continuer à parler et nous pouvons consacrer à cela un appel à ce dont nous avons discuté pendant la clôture.

Olivier, la Commission européenne. On ne vous entend pas Olivier. Pas encore.

COMMISSION EUROPÉENNE : Excusez-moi, c'est une histoire de micro. Olivier Bringer, de la Commission européenne. J'ai deux points concernant la forme ou la modalité de la réalisation des réunions lors de l'ICANN70. Le premier point, c'est que je veux d'abord vous féliciter pour votre travail lorsque vous présidez ces réunions et le travail de l'équipe de soutien. Nous avons eu des discussions complexes sur la préparation du communiqué, et vous avez été à tout moment très patiente. Vous avez eu une grande énergie et une ferme volonté pour parvenir à ce que j'estime être un bon communiqué. C'est très important de reconnaître cela. Dans nos interactions avec vous, au cours de cette réunion, je veux dire— je veux exprimer ma reconnaissance et le respect que j'ai pour le travail que vous avez fait. Voilà mon premier point.

Deuxième point. Tout le monde n'aimera pas forcément ce que je vais dire, mais il y a quelque chose qui m'a un peu gêné, ennuyé. L'activité effrénée quelque fois sur le chat pendant certaines de nos réunions. Je pense que les membres du GAC devraient avoir— nous devrions avoir un espace pour délibérer de manière appropriée, et le chat est l'un des canaux pour le faire. Je pense que nous devrions trouver une manière. Ce n'est pas mon intention d'en proposer une maintenant, mais nous devrions trouver une manière de nous assurer que les commentaires publiés par les membres du GAC soient plus visibles ou que le chat soit réservé aux membres du GAC. Parce que les discussions sont très importantes. J'ai besoin de voir lorsqu'il y a une discussion du communiqué, ou lorsque nous discutons lors d'une réunion. J'ai besoin de voir ce que mes collègues disent. Et je ne peux pas avoir une publication des membres du GAC noyée sous 25 publications de personnes qui ne sont pas membres du GAC.

Et parfois, dans certaines réunions, je vois des choses qui sont très éloignées du thème de discussion. Je crois que c'est un thème que nous devrions examiner. Comment pourrions-nous préserver les délibérations du GAC ou nos interactions au moyen du chat aussi. Mais bien sûr, il faut que nous soyons absolument transparents et que tout le monde puisse en faire un suivi.

Je vois les commentaires de Rick et Dean, et je les remercie, mais je pense encore une fois que nous devrions trouver un espace pour avoir nos propres discussions sans problème. Merci.

de l'organisation, de la qualité des réunions, des discussions des réunions.

Pour moi, qui suis tout à fait nouvelle venue, les réunions de préparation sont très importantes. Et la préparation des questions pour les réunions bilatérales. Je pense que c'est un moyen très utile d'optimiser ses discussions et de présenter des thèmes vraiment importants pour la discussion.

Je suis d'accord avec les commentaires d'Olivier sur une meilleure utilisation du chat. Je pense que le chat est un moyen d'élargir la participation pour un plus grand nombre de membres du GAC, y compris ceux qui viennent d'arriver au GAC. Que les membres du GAC de nombreux pays, pour ces membres-là, le chat est un moyen de renforcer et d'établir ces rapports. C'est un canal pour faire des contributions.

Je remercie Manal et toute l'équipe de soutien, et tous les groupes de l'excellente organisation et de l'occasion qui nous est donnée de donner notre feedback sur l'expérience de la réunion.

Merci.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci Anna. Je lis Jorge sur le chat, qui dit qu'il faut parvenir à un équilibre entre l'ouverture entre ceux qui ne sont pas membres du GAC, et que les membres du GAC soient un tout petit peu plus discret dans l'utilisation de notre chat. Merci, Jorge, et

merci de l'opinion de Kavouss que nous avons reçu pendant la séance plénière d'ouverture. Vos suggestions pour une présentation plus courte du président, peut-être une vingtaine de minutes, et d'avoir des discussions plus interactives, tenir compte de l'utilisation des acronymes.

Kavouss avait aussi commenté la question de la répétition de la part de la logistique de chaque réunion, mais c'est une obligation. Il a fait des commentaires aussi sur le mandat des leaders du GAC, de la direction du GAC. Et il a enfin clarifié que personne ne dirige en outre ou les autres. Il faudrait donc peut-être trouver un meilleur terme, un terme plus approprié que leadership ou direction.

SUISSE :

Merci Manal. Je pensais qu'il fallait que j'intervienne, puisque vous avez donné l'occasion de le faire. Je devais remercier du plus profond de mon cœur tout le monde. Malgré les difficultés qui apparaissent, nous sommes tous là. Cette discussion était très complexe et très difficile, comme d'habitude, mais vous avez toujours été sage et prudente. On a pu toujours réussir. C'est la première fois où nous avons un avis dans un environnement virtuel. Donc c'est l'occasion de célébrer.

Je crois que la préparation préalable a valu la peine.

Et quant à l'évaluation, je voudrais bien savoir quelle est la perception des collègues sur la réunion bilatérale avec la GNSO, comme vous le disiez tout à l'heure. Du point de vue personnel, j'ai une opinion en ce sens que le texte du communiqué du GAC, et en particulier la partie de

l'avis et du suivi, enfin, cela est arrivé peut-être un tout petit peu trop tard. Cela a rendu les choses un peu plus difficiles qu'elles ne le sont déjà. Mais je ne suis peut-être pas réaliste en tant que membre de la direction ou de l'équipe des vice-présidents. J'encouragerai les collègues à essayer d'avoir ce texte préparé déjà terminé avant mercredi.

Et enfin je veux souligner que la réunion sociale informelle a été une expérience vraiment très amusante, très intéressante. Il y a eu beaucoup de collègues qui se sont approchés du micro. Donc je pense que c'est quelque chose que nous devrions continuer à explorer, à renforcer pour les prochaines réunions. Merci Manal.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci beaucoup, Jorge. Oui, la réunion informelle a été superbe. Anna, je suppose que c'est une vieille main ? Je lis le chat. Il y a le CTU qui remercie de la modération excellente. L'Union des télécommunications des Caraïbes voudrait avoir une plus grande participation des États membres dans ce processus.

Nous reconnaissons les défis à relever pour suivre les différentes questions techniques et non opératives, mais il est fondamental que nos voix soient entendues dans des thèmes qui nous affectent. C'est un processus extraordinaire.

Vincent remercie la présidente les vice-présidents, et l'équipe de soutien d'une grande préparation, d'une excellente direction pour les séances.

Rob, y a-t-il quelque chose d'impérieux dans le reste des diapositives que vous voudriez faire savoir aux autres ? Je pense que nous ne pouvons pas continuer avec les diapos. Bien sûr, je l'ai dit au début, les diapos sont disponibles. Et le fait de connaître votre opinion est toujours nécessaire.

LUISA PAEZ : Une seconde s'il vous plait, je crois qu'il y a un écho.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Entretiens, pendant que Lisa change—

GULTEN TEPE : Vous êtes en silence, Manal.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui. Je ne sais pas. C'est désactivé. Je lisais les commentaires sur le chat. Ce n'était pas dans mon intention d'abuser, d'être abusif sur le chat. Je voulais juste exprimer mes commentaires. C'était Max qui s'exprime, s'excuse devant les membres du GAC.

Excusez-moi, ce n'est pas que les commentaires soient mauvais, mais parfois les membres du GAC ne peuvent pas suivre leur commentaire. Ne le prenez pas de manière personnelle.

Les États-Unis remercient le GAC, le personnel de soutien pour leur travail. Luisa, êtes-vous prête ?

LUISA PAEZ :

Oui Manal. Pouvez-vous m'entendre ? Luisa Paez pour l'enregistrement. Comme c'est la dernière séance du GAC, je voulais prendre quelques instants pour remercier la présidente, les collègues, mon collègue vice-président. Ça a été un véritable plaisir de travailler avec vous.

Je remercie sincèrement le personnel de soutien pour leur travail si dur, si dédié. Ils ont fait un travail vraiment approfondi malgré le défi des fuseaux horaires. Et tous les membres du GAC, eh bien, sont un comité transparent, collaboratif, de la communauté de l'ICANN. Alors c'est un véritable honneur d'avoir travaillé comme vice-présidente. Je voulais donc prendre une toute petite minute pour transmettre mes remerciements.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci Luisa. Et je voudrais profiter de l'occasion pour remercier Luisa. Elle a participé au GAC pendant deux périodes, et elle a été d'une énorme aide pour nous. Elle a été très dédiée. Elle nous a donné beaucoup de soutien. Elle m'a appuyée. Elle m'a remplacée quand je n'étais pas disponible. Ça a été un véritable plaisir d'avoir travaillé avec elle. Je sais bien que tout le monde sait de votre travail réussi et dédié, avec Jorge aussi, un excellent leadership des discussions dans une question si controversée.

Vous allez nous manquer dans l'équipe des dirigeants du GAC, mais je suis sûr que vous donnerez votre soutien d'une autre manière. Vous allez continuer à nous aider.

Compte tenu de l'heure, on a dépassé de trois minutes l'heure programmée. Alors c'est le moment pour moi d'exprimer mes remerciements. Merci à tous de votre participation, des discussions si actives et de l'esprit de coopération. Je vous remercie énormément.

Et comme je le disais à Olivier, sans votre coopération, personne n'aurait pu élaborer ce communiqué. Un grand merci à mes collègues de l'équipe de directions du GAC de leur aide, de leur appui, de leur orientation pendant les réunions, au cours de leur mandat. Ça a été vraiment un leadership partagé avec des collègues très collaboratifs. Je remercie ceux qui ont été responsables des différents sujets. Je m'excuse de ne pas être arrivé aux diapos là où on montrait les noms de tous les responsables des différents groupes de travail. J'aurais aimé vraiment leur dire merci un à un, à tous ceux qui ont aidé à l'équipe de direction.

Mais bon, ces diapos vous les avez, et vous pourrez connaître tous ceux qui ont travaillé peut-être pas d'une manière aussi publique que les dirigeants eux-mêmes. Merci aux responsables des questions, aux agents de liaison, de leurs efforts de préparation pour cette réunion. Et comme d'habitude un grand merci à notre excellente équipe de soutien, Julia, Rob, Fabien, à tous. Merci à tous d'avoir travaillé, de permettre le bon résultat de cette réunion. Et un remerciement spécial à l'équipe technique et aux services linguistiques qui nous ont donné

leur soutien à cette époque si exceptionnelle. C'est vraiment remarquable, les améliorations que nous avons vues sur la plateforme. Je me souviens qu'il y a un an, on ne pouvait pas avoir de l'interprétation dans les six langues des Nations unies et le portugais. Mais petit à petit, il y a des langues qui se sont incorporées au fur et à mesure. Et maintenant on a les six langues des Nations Unies plus le portugais. Et la plateforme est vraiment extraordinaire. C'est impressionnant, le résultat de cette plateforme. On n'a pas besoin d'un dispositif supplémentaire. Tout fonctionne parfaitement et sans problème alors merci beaucoup et nos félicitations.

Et bien entendu, ceci n'est rien sans les interprètes. Alors un grand merci à nos interprètes si professionnels ainsi que les transpositeurs qui nous ont appuyé à distance.

Nous allons continuer notre travail pendant la période intersessions, jusqu'à l'ICANN 71, le forum virtuel de politique. Et entretemps, il y a le forum public après une pause de 20 minutes pour ceux qui souhaitent y assister. Alors, nous nous reverrons à l'ICANN 71. Jouissez de votre pause. Merci à tous. La séance est close.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]